

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents                      qui ont pris  
au Conseil En exercice      part à la  
Municipal                      Délibération

Séance du 11 avril 2019

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 11 avril  
-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

04/04/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
04/04/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.  
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme MONDIN-SEAILLES  
Christiane, M. LABEYRIE Nicolas, Mme CUZACQ Geneviève, M. LANSMANT  
Sébastien, Mme CARRERE Amandine, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY  
jean-Marc.

Excusés : Mmes DESPAX Nelly (donne procuration à M. BEZERRA Gérard),  
DAL BEN Carine, PLOQUIN Cécile.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

Approbation du Compte de Gestion de la Commune dressé  
par M. Christophe CHAMBON et Mme Edith BABOU

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le C.A de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

L'assemblée délibérante :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à MONTREAL le 11 avril 2019.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.